

Le 27/03/2020

AVIS AUX HABITANTS

Le COVID-19 et la période de confinement actuel qui est envisagé voire un mois et peut-être au-delà m'amène à annuler en raison des risques sanitaires la manifestation des « œufs de Pâques ».

Les bâtiments communaux restent toujours fermés pour les mêmes raisons.

Vous manquez de sacs de tri, (sans mouvements trop dense) signaler soit dans la boîte de courrier en bas de la mairie, soit sur la messagerie de la mairie votre besoin.

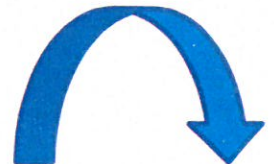
Je signale que le référent d'une personne vulnérable (comme en période de canicule) nous signale sur papier libre son nom, prénom, adresse et numéro de téléphone afin de nous informer de leurs besoins. (À déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou par courrier ou courriel : mairiedomey@orange.fr)

L'opération nettoyage de la commune par la société ESAT se fera après le confinement et dans tous les secteurs de la commune.

Réalisé en partenariat avec Éric VETU

Le Maire,

J.P BRIGNOLI



QUAND ON EST MALADE POURQUOI LIMITER LES SORTIES ?

Quand on a une maladie contagieuse, on peut facilement disséminer nos microbes (virus et bactéries) :



En touchant directement une autre personne



En contaminant des objets ou des surfaces



En éternuant ou en toussant

   @MinSoliSante
 




COMMENT EVITER LA PROPAGATION DES VIRUS ?



Éviter de se toucher le visage



Se laver régulièrement les mains

   @MinSoliSante
 




Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver les mains régulièrement



Éternuer ou tousser dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade

   @MinSoliSante
 




Restez chez vous

- ✓ Si vous devez sortir, respectez les règles de circulation en ayant votre attestation sur vous et appliquez les gestes barrières.
- ✓ Veillez sur vos voisins (en respectant les consignes ci-dessus).

EN CAS DE BESOIN :

- SI CELA CONCERNE LA SANTE, VOUS DEVEZ JOINDRE VOTRE MEDECIN OU LE CENTRE 15
- POUR LES AUTRES CAS VOUS POUVEZ APPELER LA MAIRIE AU 03.26.67.71.68